

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.09.2022	10h49	22.204	DESC
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Armin Kapetanovic**

**Titre : Vague de départs au sein de la Police neuchâteloise**

**Contenu :**

La radio RTN a fait part d'une vingtaine de départs sur 400 policiers et, surtout, d'un certain mécontentement parmi les effectifs. Dès lors, merci au Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

- Les écarts salariaux sont régulièrement évoqués pour motiver ces départs. Est-ce justifié ? Merci d'établir un comparatif des salaires et indemnités octroyés entre la Police neuchâteloise et les polices « concurrentes » (au moins les polices fribourgeoise, bernoise, jurassienne, du Nord vaudois, du canton de Vaud et de la ville de Lausanne).
- Un fonctionnement excessivement en silos – qui nuit à la bonne marche de la police – est régulièrement évoqué, avec comme exemple cité celui de la police de la circulation. Le Conseil d'État confirme-t-il ce type de problème ?
- Est-il vrai qu'il y a un taux de cadres excessivement élevé par rapport aux personnes de terrain, en comparaison des autres polices ?
- Finalement, que compte faire le Conseil d'État pour appuyer la Police neuchâteloise et son management dans les prochaines semaines, qui s'annoncent compliquées (engagement extra-cantonal, par exemple) ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

**Souhait d'une réponse écrite : OUI**

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Armin Kapetanovic

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sarah Blum	Johanna Lott Fischer	Adriana Ioset
Emma Combremont	Manon Roux	Émile Blant
Cloé Dutoit	Stéphanie Skartsounis	